



# L'EPS

## au lycée Argouges

Foire aux questions

### Combien d'heures d'EPS par niveau de classe ?

SECTIONS GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES	
2 <sup>ndes</sup> GT	2h
1 <sup>ères</sup> GT	2h
T <sup>erm</sup> GT	2h
ATS	2h

SECTIONS PROFESSIONNELLES	
2 <sup>ndes</sup> CAP ou pro	2h
1 <sup>ères</sup> pro	2h
T <sup>erm</sup> CAP	3h
T <sup>erm</sup> pro	3.5h

### Comment s'organise l'EPS par niveau de classe ?

SECTIONS GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES	
2 <sup>ndes</sup> GT	La classe fonctionne ensemble et pratique 5 activités.
1 <sup>ères</sup> GT	Les élèves choisissent un menu de 4 activités. Les classes sont mélangées.
T <sup>erm</sup> GT	Les élèves choisissent un menu de 3 activités. Les 3 activités sont notées pour l'examen. Les classes sont mélangées.

SECTIONS PROFESSIONNELLES	
2 <sup>ndes</sup> CAP ou 2 <sup>ndes</sup> pro	La classe fonctionne ensemble et pratique 4 à 5 activités.
1 <sup>ères</sup> pro	La classe fonctionne ensemble et pratique 4 à 5 activités.
T <sup>erm</sup> CAP	La classe fonctionne ensemble et pratique 4 à 5 activités. Toutes les activités sont notées pour l'examen, et seulement 2 notes sont retenues.
T <sup>erm</sup> pro	La classe fonctionne ensemble et pratique 4 à 5 activités. Toutes les activités sont notées pour l'examen, et seulement 3 notes sont retenues.

## Quelles sont les activités physiques dispensées ?

SECTIONS GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES	
Entre la 2 <sup>GT</sup> et la 1 <sup>ère</sup> GT, les élèves pratiquent 9 sports différents, parmi :	
-des activités de performance :	<b>3x500m / natation</b>
-des activités de pleine nature :	<b>course d'orientation</b>
-des activités artistiques :	<b>acroport / danse contemporaine</b>
-des activités d'opposition :	<b>badminton / volley-ball / rugby boxe française</b>
-des activités d'entretien :	<b>course en durée / step / musclature</b>

SECTIONS PROFESSIONNELLES	
Les élèves pratiquent entre 6 et 8 sports différents parmi :	
-des activités de performance :	<b>3x500m / vitesse-relais</b>
-des activités de pleine nature :	<b>randonnée</b>
-des activités artistiques :	<b>acroport</b>
-des activités d'opposition :	<b>badminton / basket-ball / football</b>
-des activités d'entretien :	<b>course en durée / step / musclature</b>

## Comment s'organise l'examen du bac en EPS ?

SECTIONS GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES	
T <sup>erm</sup> GT	Chaque activité est évaluée à la fin de la séquence selon le calendrier prévu dès la rentrée et communiqué aux élèves. Le référentiel d'évaluation est interne à l'établissement.
	Les modalités d'évaluation sont présentées par le professeur référent et consultables au bureau EPS/sur l'ENT du lycée en rubrique EPS.
	Sauf certificat médical, la note « <b>ABS</b> » équivalent à <b>00</b> est attribuée pour toute absence à l'une quelconque des trois épreuves.
	<b>Un élève absent durant tout le cycle sans justificatif médical et inapte le jour du CCF obtiendra la note de 00.</b>

SECTIONS PROFESSIONNELLES	
	Toutes les activités sont notées pour l'examen, et seulement 2 notes sont retenues en T <sup>erm</sup> CAP, et 3 en T <sup>erm</sup> pro.
	Chaque activité est évaluée à la fin de la séquence selon le calendrier prévu dès la rentrée et communiqué aux élèves. Le référentiel d'évaluation est interne à l'établissement.
T <sup>erm</sup> CAP et T <sup>erm</sup> pro	Les modalités d'évaluation sont présentées par le professeur référent et consultables au bureau EPS/sur l'ENT du lycée en rubrique EPS.
	Sauf certificat médical, la note « <b>ABS</b> » équivalent à <b>00</b> est attribuée pour toute absence à une épreuve de CCF.
	L'absence à 2 épreuves de CCF et une inaptitude médicale pour la 3 <sup>ème</sup> évaluation est éliminatoire à l'examen
	<b>Un élève absent durant tout le cycle sans justificatif médical et inapte le jour du CCF se verra attribuer la note de 00.</b>

Le jour de l'épreuve, seul un certificat médical dûment justifié au regard de l'épreuve sous le format académique, daté au plus tard du jour de l'épreuve, et remis au plus tard en mains propres au professeur d'EPS 48h après l'épreuve est valable pour justifier l'absence. Dans ce cas, l'élève sera convoqué en fin d'année à une session de rattrapage .

### Quelles sont les installations mises à disposition ?

- une salle de musculation interne au lycée
- deux gymnases ( type B et type C ) , une piste d'athlétisme, un stade synthétique, appartenant à la municipalité de Grenoble et gérés par le service des Sports( planification et entretien des locaux)
- une salle extérieure au lycée ( la Chaufferie) gérée par la municipalité , permettant la pratique du step
- les milieux naturels situés dans la métropole grenobloise, pour la pratique de la randonnée et de la course d'orientation.



### Comment faire en cas d'inaptitude médicale ?

En cas d'inaptitude médicale, l'élève doit fournir un certificat médical officiel, qu'il donnera en main propre à son professeur d'EPS (v. sur l'ENT du lycée ou sur le site académique <https://eps-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/article/certificat-medical-academique>).

### **Les élèves inaptes doivent-ils aller en cours d'EPS ?**

Un élève doit justifier son inaptitude physique. Pour cela, son médecin doit remplir un certificat médical officiel et complet (v.surl'ENT du lycée ou sur le site académique <https://eps-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/article/certificat-medical-academique>).

Il donne son certificat à son professeur d'EPS.

Ainsi :

- dans le cas où le sport pratiqué peut être adapté selon les recommandations du médecin, l'élève devra suivre les cours d'EPS avec participation physique.

- dans le cas où le sport pratiqué ne peut être adapté selon les recommandations du médecin, l'élève devra suivre les cours d'EPS sans participation physique (il participera aux rôles de coach, arbitre, chronométrateur...) si sa dispense est inférieure à 3 semaines.

- dans le cas où le sport pratiqué ne peut être adapté selon les recommandations du médecin, les parents de l'élève pourront demander à libérer l'élève si sa dispense est supérieure à 3 semaines.

### **Y a-t-il des options facultatives ?**

Non. Tant que l'enseignement de spécialité EPS n'existe pas à Argouges.

### **Quelles sont les adaptations pour les sportifs de haut niveau (reconnus officiellement par la fédération de son sport) ?**

Les élèves reconnus sportifs de haut niveau peuvent bénéficier de certaines adaptations . Ils doivent se faire connaître rapidement au mois de septembre auprès de leur prof EPS pour engager les démarches afin de bénéficier de celles-ci. Ci-dessous le lien vers le site académique EPS qui détaille les adaptations.

<https://eps-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/article/sportifs-de-haut-niveau-shn>

### **J'ai d'autres questions, à qui dois-je m'adresser ?**

Pour tout autre renseignement concernant le fonctionnement de l'EPS contacter Sylvie CHAFFARD professeure EPS par mail [eps\\_as@argouges.fr](mailto:eps_as@argouges.fr)